

Réf: Dossier 457998

Avis de constitution

SOCIETE « IMANI CONSULTING »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX, Lot 15, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMANI CONSULTING »

Objet : CONSULTANCE EN AFFAIRES REGLEMENTAIRES, CONSULTATION EN DEVELOPPEMENT DES AFFAIRES, PRESTATION EN AFFAIRES PUBLIQUES ET MEDICO-MARQUETING,

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition, la location et vente de tous les biens meuble et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-Et généralement, toute opération financière, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX, Lot 15, Ilot 02

Dirigeant(s) M KONAN YAO ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12115 du 26/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73641/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

